Année 1915

THÈSE

No

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Léon Paul PRUVOST

Né à Fruges (Pas-de-Calais) le 11 mars 1887 Ancien externe des hôpitaux de Paris Interne des asiles de la Seine Médaille de bronze de l'Assistance Publique

LES

Débiles Mentaux à la Guerre Leur Utilisation

Président : G. BALLET, Professeur

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cio, ÉDITEURS

15, Rue Racine (VIo)

THESE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

MEDI

MED

05459819

WM100 P972d 1915

[000439260] Pruvost, Léon Paul. Les débiles mentaux à la guerre : leur utilisation. Paris : Jouve & Cie, 1915 74 p.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

PROFESSEURS MM.	
Anatomie	NICOLAS CH.RICHET WEISS DESGREZ le médicale BLANCHARD érales ACHARD
Pathologie médicale	······································
Pathologie chirurgicale Anatomie pathologique Histologie Opérations et appareils Pharmacologie et matière médie	LEJARS PIBRRE MARIE PRENANT AUGUSTE BROCA ale POUCHET
Thérapeutique	CHANTEMESSE THOINOT Chirurgie. LETULLE Aparée ROGER (DEBOVE
Clinique médicale	CHAUFFARD
Maladies des enfants	
l'encéphale	et syphilitiques GAUCHER
Clinique chirurgicale	OTTUBLET
Clinique ophtalmologique	
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	
A GRÉGÉS	EN EXERCICE
MM. ALGLAVE BERNARD BRANCA BRUMPT CAMUS CASTAIGNE CHAMPY CHEVASSU DESMAREST GOUGEROT GREGOIRE GUENIOT GUILLAIN JEANNIN JEANNIN JEANNIN LABBE (H.) LAIGNEL-LAVASTI LANGLOIS LECENE LEMIERRE LENORMANT LEQUEUX LEREBOULLI LERI	MULON NICLOUX NOBECOURT OKINCZYC OMBREDANNE RATHERY RETTERER SCHWARTZ (A.) SICARD TANON TERRIEN VILLARET ZIMMERN

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON MAITRE

MONSIEUR LE DOCTEUR A. VIGOUROUX

Qui m'a donné le sujet de cette thèse, et qui a bien voulu me guider dans mes travaux.

Qu'il daigne agréer, ici, l'expression de ma profonde reconnaissance. Débiles Mentaux à la Guerre

Leur Utilisation

AVANT-PROPOS

La guerre qui me valut, jusqu'à présent, de multiples vicissitudes et quelques avatars, m'a permis, en revanche, par un juste retour des choses, de pénétrer dans les milieux militaires les plus variés, et d'y noter bon nombre d'observations intéressantes; interne des Asiles de la Seine, et, désireux de me spécialiser en médecine mentale, c'est, naturellement, dans le domaine de la psychologie, que je guettai, surtout, les modifications profondes amenées par les événements actuels.

Le sort qui me fit partir en première ligne, le 4 août, comme médecin auxiliaire, au 33° régiment d'infanterie, me fournit l'occasion d'observer, de tout près, le psychisme de nos soldats aux heures troublantes de la mobilisation et des marches d'approche, de noter les réactions mentales, pendant et après des combats durs et sanglants, heureux comme le choc de Dinant ou malheureux comme la bataille de Charleroi.

Une captivité de onze mois me mit ensuite à même d'étudier longuement les états d'âme de nos prisonniers. J'ai pu, au cours de mes pérégrinations, les suivre, de façon attentive et prolongée, dans toutes leurs étapes: zone de l'avant, ambulances, hôpitaux de campagne, hôpitaux fixes de l'arrière, pour vivre finalement de leur vie, pendant deux mois, dans un camp où je pouvais les voir évoluer et où je reçus de nombreuses confidences.

Enfin, à mon retour en France, le destin voulant parfaire son rôle de « cicerone », on m'affecta dans la zone de l'intérieur, à un dépôt de régiment. Il m'y fut donné d'assister à la vie mentale des récupérés et des blessés remis à l'entraînement progressif.

Au cours de toutes ces péripéties, je m'attendais à trouver sur ma route quantité de malades mentaux. Il me semblait, a priori, que les conditions particulièrement pénibles de la guerre moderne devaient amener dans les établissements spéciaux un nombre considérable d'aliénés. Les émotions du départ, celles de la bataille, - si l'on doit admettre le rôle déterminant des émotions dans la genèse des psychoses — les fatigues, les traumatismes, les multiples intoxications auxquelles se trouve presque fatalement exposé le soldat en campagne, tout cela me paraissait devoir faire éclore une multitude de troubles mentaux. Au contraire, je fus surpris de constater combien les aliénés étaient rares. C'est à peine si j'ai pu en observer quelques unités dans la foule des soldats avec qui je me suis trouvé en contact d'une façon prolongée, dans les différents postes où je passai.

Je n'ai pas observé davantage de maladie mentale spéciale à la guerre. Je n'ai pu constater l'existence d'une « psychose de guerre », comme unité nosologique. Les psychoses qu'il me fut donné d'étudier étaient d'ordre banal, — confusion mentale, mélancolie, délire de persécution — avec toutefois une allure un peu particulière daus la teinte des hallucinations et des idées délirantes, qui empruntaient leur thème aux événements actuels. C'est ainsi que le délire onirique d'un confus mental roulait sur des visions de batailles et d'incendies; c'est ainsi qu'un mélancolique gémissait sur son manquelde bravoure et son hésitation à s'élancer à l'assaut.

Mais, je n'ai pas l'intention de traiter d'une manière approfondie les relations de la guerre et des maladies dans cette thèse que les circonstances actuelles m'obligent à écrire un peu rapidement. Le temps me fait défaut, et lpuis, ce n'est pas l'heure. Quand les hostilités auront pris fin, quand une paix victorieuse permettra de reprendre, de façon suivie, les réunions médicales, chacun apportera dans la discussion ses observations personnelles et ses conclusions.

Mon rôle sera plus modeste. Je ne veux, dans ce travail, qu'aborder un point limité de la psychiâtrie aux armées.

Si je n'ai observé que relativement peu de psychoses, depuis le début de la guerre, j'ai, par contre, été frappé du nombre de plus en plus grand de débiles mentaux qui se trouvent actuellement sous les drapeaux. La nécessité d'appeler à l'armée la plus grande quantité de soldats possible, en faisant passer des conseils de révision à tous les anciens réformés et en demandant au pays un maximum de rendement en hommes, a fait accepter comme militaires des individus dont l'état mental est fort insufsant et qui, hébétés, de plus, par leur brusque transplantation, encombrent les dépôts et les régiments.

Partant de là, il m'a paru intéressant de m'occuper des débiles mentaux, en général, pendant la guerre. Quel est leur sort ? Comment se comportentils ? De quelle façon peut-on les utiliser pour le plusgrand bien du pays ? Dans quelles conditions sontils susceptibles d'être réformés ? d'être versés dans le service auxiliaire ? et surtout, quelle est la pierre de touche qui permettra de les déclarer aptes au service armé ?

Telles sont les questions que je poserai dans cette thèse et qui me semblent aujourd'hui du plus grand intérêt pratique. J'ai pu, en effet, entendre les doléances, être témoin des scrupules de quelques officiers, dont les compagnies, au dépôt, étaient encombrées par les débiles. Que devaient-ils en faire? Pouvaient-ils les envoyer au combat? Ces hommes étaient-ils capables d'assumer les responsabilités du front? D'autre part, l'hésitation des médecins experts n'est pas moins grande dans les centres où les insuffisants psychiques sont envoyés aux fins

d'examen mental destiné à les classer définitivement.

Je n'ai pas la prétention de trancher une question aussi délicate. Je me contenterai de présenter ici quelques arguments et une série d'observations dont la plupart sont dues à l'obligeance de mon maître, M. le Dr Vigouroux, qui se trouve fréquemment, dans son service actuel, en face du problème si complexe de l'utilisation des débiles mentaux.

Trop heureux si je puis attirer sur cette question de première importance l'attention des médecins-psychiâtres autorisés!

LE DÉBILE MENTAL

La débilité mentale est une psychopathie-infirmité d'évolution, véritable tare originelle, indélébile, qui lèse le psychisme dans sa constitution, dans sa quantité. Elle prend place dans le groupe des infirmités psychiques, qui s'étend sur une vaste échelle et par toute une série de transitions, depuis l'idiotie profonde, véritable monstruosité dans laquelle « l'arrêt du développement physique et intellectuel atteint ses dernières limites, et se manifeste par l'absence complète d'intelligence, de sentiments, de sensibilité, même de certains instincts » (1) jusqu'à la simple déséquilibration, « frontière où vivent des individus intelligents, parfois même brillants, mais incomplets et porteurs d'une tare qui se traduit par un défaut d'harmonie et de pondération entre les diverses facultés et les divers penchants » (Régis).

Dans toute cette gamme de dégénérescences, les auteurs, pour plus de clarté, se sont efforcés d'établir des classifications, des groupes et des sousgroupes. Malheureusement, toutes ces nombreuses

^{1.} Régis, Précis de Psychiâtrie.

classifications, malgré leur unité de vue, emploient les même mots pour désigner des états différents, et c'est principalement sur la débilité mentale que se marquent ces divergences. Il nous a donc paru nécessaire, au début de cette étude, de définir ce que nous entendions exactement par « Débilité mentale ».

Tout d'abord, nous tenons à faire remarquer que le mot « Débilité mentale » n'est pas synonyme d'ignorance, comme on tend à le croire dans les milieux non avertis. L'illettré le plus complet n'est pas fatalement un débile, s'il n'a pu, pour des raisons quelconques, fréquenter l'école d'une façon assez suivie pour acquérir les premières notions scolaires.

Le débile mental est aussi à distinguer du débile moral, pervers, délinquant, client assidu des tribunaux et qui est, à proprement parler, plutôt un déséquilibré à perversions instinctives.

Le débile mental, que nous avons en vue est un individu qui trouve sa place dans l'échelle des infirmités psychiques au-dessous de ceux qu'on appelle les dégénérés supérieurs et au-dessus des imbéciles.

Tandis que le dégénéré supérieur, ou mieux le déséquilibré, possède une intelligence suffisante, parfois même très lucide, et ne présente que des troubles des sentiments, de la volonté: le débile, lui, est comme l'imbécile et l'idiot constamment touché dans ses facultés intellectuelles. C'est un minus habens, un faible d'esprit.

La distinction du débile et de l'imbécile est plus délicate. C'est surtout une question de quantité, de dose, dans l'inintelligence.

L'imbécile est plus bas que le débile dans l'échelle des êtres. Chez lui, les stigmates physiques de dégénérescence sont plus marqués, plus fréquemment observés; ils sont presque constants. Son intelligence, ses sentiments, sa volonté sont fortement diminués ou pervertis, au point de le rendre incapable de la moindre instruction, de la moindre éducation. L'imbécile existe à peine comme entité sociale, utilisable, intimidable et partant punissable. C'est un antisocial livré à ses instincts dangereux, dont la société doit se protéger, tandis que le débile, plus riche, dans sa pauvreté, malgré l'insussisance de son développement intellectuel, se trouve, dans la majorité des cas, capable de se rendre utile, d'exercer un emploi modeste n'exigeant, avec un maximum de routine, qu'un minimum d'initiative et de reflexion. Malgré la moins value de ses sentiments et de sa volonté, le débile est généralement aussi en état d'être éduqué, d'être intimidé et, par conséquent, d'être rendu responsable de ses actes.

A présent que nous avons délimité les frontières de la débilité mentale, pouvons-nous en donner une définition ou tout au moins une description univoque? Non. Il n'y a pas une débilité, il y a des débiles qui forment une chaîne ininterrompue, avec une série de transitions insensibles, allant du déséquilibré à l'imbécile. Le départ d'avec les états voi-

sins est, dans les cas extrêmes, très délicat à établir, tant les différences sont minimes.

Néanmoins, on peut, d'une façon générale, résumer le portrait psychique des débiles en disant que ce sont des individus mal doués au point de vue de l'intelligence, manquant parfois de discernement, souvent de mémoire, possédant des notions scolaires, générales, fréquemment bornées, parfois nulles, et gagnant mal leur vie à cause de leur pauvreté intellectuelle qui les oblige à des besognes inférieures. Leur volonté, dans la majorité des cas, très faible, les rend crédules et faciles à influencer. Les sentiments élevés leur sont inconnus; il leur est impossible de s'élever à quelques considérations générales et de s'intéresser à des idées. Mais, par contre, beaucoup de débiles sont susceptibles d'attachement, d'affection, d'abnégation pour une personne. Ils sont souvent des plus sensibles à un mot aimable, aux égards qu'on leur manifeste, et, avec un peu de doigté, on en obtient fréquemment le plus grand dévouement et la plus touchante fidélité.

Au point de vue de leurs réactions, et c'est ce qui nous intéresse surtout ici, on peut classer les débiles en deux catégories : les débiles dociles et les débiles pervers comme l'ont fait, Antheaume et Mignot Chavigny (1), Haury (2), Simonin (3).

^{1.} Chavigny, Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, mai 1909.

^{2.} Haury, les Anormaux et les malades mentaux au régiment.

^{3.} Simonin, les Débiles mentaux dans l'armée, (XXIIe Congrès des médecins aliénistes, Tunis.)

Le débile docile ou passif, celui que l'on rencontre le plus fréquemment, est doux, timide, plein de volonté. Il vit d'une vie discrète et ignorée au milieu de son entourage. C'est, comme on l'a dit, un « bon mouton », un nigaud dont ses camarades abusent et qui fait toutes les besognes ennuyeuses. Incapable de révolte, il n'attire pas l'attention de la justice.

Le débile pervers ou actifest, au contraire, remuant, vaniteux. Il est à l'affût de toutes les occasions d'agir et de se mettre en relief, au premier plan. Malheureusement, desservi par son inintelligence, par son manque de clairvoyance et par ses erreurs de jugement, il rencontre partout des obstacles auxquels il ne s'arrête pas et qu'il franchit maladroitement, en cumulant les fautes et les bêtises, dont il ne se soucie d'ailleurs en aucune façon. C'est lui que l'on trouve sur les bancs d'accusés.

Que fait-on en temps de paix, au point de vue militaire, des débiles mentaux dont nous venons d'esquisser rapidement le caractère? Comment la société leur vient-elle en aide? C'est ce que nous allons étudier maintenant.

LE DÉBILE MENTAL A L'ARMÉE EN TEMPS DE PAIX

Une société forte, civilisée, parfaitement organisée, se doit à elle-même, pour son honneur, par charité et par esprit de solidarité sociale, de protéger, d'assister ses membres qu'une infériorité trop manifeste place en mauvaise posture dans la lutte pour la vie. Elle doit les éduquer dans la mesure du possible; elle doit leur épargner certaines obligations qu'elle impose aux hommes sains de corps et d'esprit; elle doit, tout en se protégeant, les traiter avec indulgence et tenir compte de leur faiblesse dans la répression des fautes qu'ils peuvent commettre; elle doit enfin pourvoir à leurs besoins lorsqu'ils sont inadaptables.

C'est en partant de ce principe que s'est créé et développé le formidable courant d'assistance, avec tous ses corollaires, dont bénéficient actuellement les infirmes et les aliénés par tout le monde civilisé.

Un point cependant était resté dans l'ombre : on négligeait de s'occuper du sort des malades et surtout des infirmes mentaux à l'armée. Autrefois, on admettait que les conseils de révision avaient éliminé les

L. Pruvost

non-valeurs de toute nature et que les soldats étaient, de ce fait, tous sains de corps et d'esprit. Depuis le service militaire obligatoire, le nombre des soldats ayant augmenté de façon considérable — aux dépens peut-être de la qualité — le commandement avait commencé à individualiser le soldat, à s'intéresser à sa psychologie. L'officier connaissait ses hommes individuellement, savait ce qu'il pouvait en attendre.

Mais, en réalité, c'est Lacausse qui, sous l'inspiration de Régis, ouvrit en 1889, dans sa thèse: les Dégénérés dans le service militaire, le chapitre s important de la psychiâtrie dans l'armée. Depuis, la question n'a cessé d'être à l'ordre du jour. Les travaux se sont multipliés sur ce sujet. « Ce chapitre n'a cessé de s'agrandir et de se préciser non pas seulement en France, mais à l'étranger, grâce à la collaboration heureuse et féconde des spécialistes et des médecins militaires » (Régis). « Il n'y a plus un seul pays où ne soit posée et étudiée la question de l'aliénation mentale dans l'armée » (Régis).

Dans cette poussée d'études de psychiâtrie militaire, le problème des débiles mentaux à l'armée n'a pas été omis. Nombreux sont les auteurs qui l'ont abordé, et tout récemment, le Dr Haury, médecinmajor de 1^{re} classe, reprenait, pour la mettre au point, cette importante question, dans un volume intitulé: les Anormaux et les Débiles mentaux au régiment.

Il n'y a, parmi les auteurs, que peu de divergences de vues sur la situation à faire aux débiles mentaux à l'armée, en temps de paix. L'opinion presque unanimement admise demande la plus grande libéralité dans l'exemption du service militaire, ou, tout au moins, du service armé. Dans son Prècis de psychiâtrie, Régis écrit à ce sujet: « Nous ne saurions trop fortement insister sur ce point qu'il est nécessaire d'éliminer de l'armée, à la révision, les dégénérés psychiques. C'est un devoir pour la société et c'est aussi le moyen de diminuer dans une large mesure la criminalité militaire. »

De même, Simonin, étudiant le sort des débiles mentaux dans l'armée, déclare dans ses conclusions: « Il semble bien que le plus grand nombre des débiles mentaux soit à éliminer sans hésitation, aussi bien du service armé que du service auxiliaire, soit en raison du degré trop accusé de leur amoindrissement psychique, soit en raison des troubles émotifs surajoutés qui compliquent l'insuffisance des facultés intellectuelles élémentaires et conduisent infailliblement cette variété de débiles à la délinquance militaire». Il ajoute plus loin: « L'État n'a aucun avantage à garder au service du Pays des non-valeurs physiques ou psychiques, source d'inutiles dépenses et fréquemment aussi très gros écueil pour la discipline qui, aujourd'hui comme par le passé, fait la force principale des armées. »

Haury invite également les médecins du conseil de révision à ne pas oublier qu'il y a dans la société deux ordres de déchet, physique et moral; et, après une discussion serrée, il conclut à la prise en considération, de manière fort attentive, du psychisme du futur soldat. Celui-ci, pour être à la hauteur de sa tâche, devra « présenter les mêmes qualités d'intelligence, de courage, d'application qui lui auraient permis d'être ailleurs, et tout aussi bien un ouvrier capable et apprécié, la soumission à la discipline exigeant, en effet, avec une lucidité complète de l'intelligence, une souplesse remarquable de la volonté. »

Mais la tâche des conseils de révision est bien délicate, surtout en matière d'expertise sur le degré de capacité psychique du conscrit. Beaucoup de débiles mentaux sont incorporés, qui auraient dû être réformés. Et Simonin écrit : « Les soins apportés au perfectionnement des moyens de sélection officiels, c'est-à-dire du conseil de révision et de la visite d'incorporation, ne constitue pas une prophylaxie suffisamment efficace. La faute en est, pour une large part, à l'insuffisance incontestable des renseignements de notoriété que devraient légalement fournir la famille et les autorités municipales sur les conscrits à mentalité suspecte. »

Outre ces débiles mentaux caractérisés, on en rencontre dans les régiments que des médecins avertis ont incorporés dans le doute, dans leur hésitation à les déclarer suffisamment intelligents. « L'expérience a montré qu'il n'y a pas de critérium assez parfait pour permettre de reconnaître invariablement et d'embléele degré d'insuffisance mentale qui doit faire rejeter à la fois du service armé et du service auxiliaire un appelé suspect » (Simonin). Dans ces con-

ditions, le mieux est d'appliquer la formule imaginée par Kelsch pour la tuberculose latente. « Le véritable critérium de l'aptitude au service militaire réside, en dernière analyse, dans un essai loyal plus ou moins prolongé de ce service ». C'est à cette opinion que se rallie Simonin lorsqu'il écrit: « Quand, avec ma conscience, je me trouve en présence de cette grave expertise qui consiste à exonérer ou non un citoyen du lourd impôt qui, pendant deux ans, aliène sa liberté, et pendant vingt-cinq années l'expose à verser son sang pour le pays, j'hésite le plus souvent, et je préfère, dans les cas douteux, tenter un essai qui, en dernière analyse, ne peut avoir aucun inconvénient pour le sujet, puisqu'il est destiné à se faire sous la surveillance et la responsabilité du commandement et du médecin militaire. »

Que deviennent à l'armée ces débiles mentaux que le crible du conseil de révision n'a pas arrêtés?

Haury nous l'apprend: « Ce sont de mauvais soldats, sales, négligents, paresseux, oublieux. » « Ce seront les « souvent punis » des régiments. Ils souffriront de leurs camarades, de leurs chefs, comme aussi des règlements mêmes qui régissent le milieu militaire. » — « Aux malheureux, tout est misère, aux simples, tout est complication. » — « Ils ne sont pas « dégourdis », ils ne savent pas faire vite... qualité nécessaire cependant pour savoir s'en tirer dans le métier militaire où il faut être suffisamment débrouillard. » — « Ils se tourmenteront de ne pouvoir aboutir à surmonter les difficultés

qu'ont pour eux les exercices, les mouvements. » Les mauvais soldats qu'ils sont, ils les resteront, quoiqu'on fasse. « La bonté, la persuasion, la répression n'y feront rien. Ils sont incorrigibles. Ils recommenceront indéfiniment les mêmes fautes, sans se les expliquer. »

Nous avons dit qu'on trouve tous les intermédiaires comme débiles entre le déséquilibré et l'imbécile qui sont fort éloignés l'un de l'autre dans l'échelle des psychopathies-infirmités. On observe donc de multiples degrés dans la débilité mentale. Tous les débiles, avec un fond commun, ne sont pas toujours comparables entre eux, tant leurs différences sont marquées.

Si les débiles mauvais soldats, dont nous venons d'esquisser le portrait dans les grandes lignes, sont les débiles qu'on observe le plus fréquemment, il en est qui finissent par s'acclimater à la caserne et y mènent une existence médiocre, mais sans désagrément; il en est d'autres, enfin, les moins déshérités, qui sont susceptibles de devenir de bons soldats.

Quoi qu'il en soit, il est prévu pour le débile à l'armée, en temps de paix, une véritable thérapeutique militaire bien mise en relief par Haury.

Sans entrer dans les détails, nous dirons que les débiles doivent être l'objet d'une surveillance particulière de leurs officiers qui veilleront à les protéger contre les brimades, les taquineries et les mauvais conseils de leurs camarades, à les empêcher de se

livrer à l'alcoolisme, auquel ils se laissent facilement entraîner, à veiller enfin tout spécialement sur eux avec bienveillance, afin de leur éviter la nostalgie en leur donnant l'illusion d'une sympathie ambiante.

Il convient aussi de les mettre dans la place où ils seront le moins dépaysés, de leur choisir l'arme qui s'accordera le mieux avec leur existence antérieure (train des équipages, par exemple), de leur confier des emplois auxquels ils pourront s'adapter à cause de l'uniformité du travail (garde-écuries, ordonnances); en un mot, il importe de leur confier des fonctions subalternes, ou, mieux encore, de les verser dans le service auxiliaire.

En somme, pendant la paix, la société fait montre, envers les débiles, au point de vue militaire, d'un large esprit de libéralité — et avec juste raison. Elle en réforme un grand nombre, elle verse presque tous les autres dans le service auxiliaire, et témoigne de la plus grande indulgence et des plus grands soins pour ceux qu'elle maintient sous les armes.

LE DÉBILE MENTAL A L'ARMÉE EN TEMPS DE GUERRE

Avec la guerre, le modus vivendi s'est absolument transformé. La société n'a plus les mêmes devoirs qu'en temps de paix. Alors que tant de ses membres, les plus valides, se font tuer pour elle, alors qu'elle donne, sans compter, le meilleur de son sang, elle n'a plus le droit de s'attarder à des considérations d'indulgence et de philanthropie qui léseraient ses intérêts. Son premier devoir, et qui prime de loin tous les autres, est de se défendre. « Primum vivere » dit un proverbe...

Toutes les forces du pays sont appelées sous les drapeaux; la limite d'âge inférieure requise pour faire un soldat est abaissée; on voit, dans les tranchées, la territoriale lutter coude à coude avec l'active; les anciens réformés sont convoqués devant de nouveaux conseils de révision qui se montrent moins exigeants sur les qualités nécessaires pour être déclaré « bon pour le service »; les commissions médicales fonctionnent sans arrêt; l'heure n'est plus à la sensiblerie.

Des erreurs de recrutement se produisent dans

cette levée en masse?... Ce sont les médecins des dépôts, moins bousculés, plus à même de suivre les soldats, qui les observeront et les enverront à des spécialistes qui décideront en dernier lieu! C'est ainsi que l'on voit tous les jours des insuffisants physiques renvoyés dans leur foyer; c'est ainsi, comme le dit Chavigny (1) « que le rappel des réformés a certainement conduit à réincorporer des individus qui avaient été auparavant éliminés de l'armée pour des troubles mentaux dont la nature et la réalité sont impossibles à constater devant un conseil de révision. »

On s'explique aisément que, dans ces conditions, on trouve à l'armée nombre de débiles mentaux, autrefois déclarés inaptes au service, par suite d'une indulgence — légitime — des médecins militaires, surtout des débiles dont l'insuffisance ne confine pas à l'imbécillité marquée et dont le diagnostic ne s'impose pas à un premier examen fatalement un peu rapide.

A ces débiles mentaux que les conseils de révision ont déclarés « bons pour le service » viennent se joindre, en assez grand nombre, ceux qui, du fait même de leur infirmité psychique entraînant l'incompréhension et l'indifférence, ne se sont pas présentés, à l'heure dite, devant les commissions médicales et qui ont été déclarés bons absents.

D'autres cas de délibité mentale insoupçonnes éclatent après l'incorporation par suite du change-

^{1.} Chavigny, dans Paris médical, nº 10, 17 juillet 1915.

ment de vie, de la transplantation. Le milieu militaire est un peu spécial, fort différent du milieu journalier. C'est là que ressortent le mieux les anomalies mentales. A la caserne, plus d'échappatoire et plus de rémission. La soumission est de tous les instants. Dans la société civile, un débile pouvait suffire à sa tâche de chaque jour et paraître normal. Le champ où il évoluait lui était admirablement familier; « son adaptation s'y était faite lentement sous l'influence. de circonstances qui l'ont enveloppé graduellement et qui lui ont permis de s'acclimater progressivement. Les actions ont été lentes de part et d'autre, du milieu sur l'individu comme de l'individu sur le milieu » (Haury). A la caserne, ce débile, qui paraissait suffisant dans la vie ordinaire, est complétement dépaysé. La pauvreté de son intelligence ne lui permet pas de s'accommoder aux multiples. exigences de cette existence nouvelle. Sans parler du surmenage intellectuel qui le fatigue et l'hébète, il souffre surtout d'un surmenage emotionnel. « A l'émotion de l'arrivée, dit Haury, au brouhaha déconcertant de la ville et de la caserne, s'ajoutent l'émotion du déracinement, de la transplantation, du dépaysement (facteur déprimant par excellence) et aussi la suite ininterrompue des émotions de tous ordres que rencontre la recrue : rigueur des multiples et incessantes obligations, crainte d'une discipline dont il s'exagère le plus souvent la portée...

Le rôle de l'alcoolisme est également considérable dans l'éclosion, à la caserne, de ces débilités mentales méconnues dans la société civile. La vie militaire, surtout en temps de guerre, n'entraîne que trop souvent l'abus des boissons alcoolisées. Cet abus fut particulièrement manifeste aux premiers jours du conflit; à tel point que Chavigny ne craint pas, dans un article de Paris médical, de donner à la première phase de la guerre le nom de « Période de la mobilisation et de l'alcoolisme ». Or, on sait avec quelle facilité le débile mental se laisse entraîner, dans son aboulie et sa crédulité; on sait aussi combien l'alcool exerce plus facilement son action nocive sur les cerveaux de moindre résistance, comme ceux des débiles. Chavigny déclare à ce sujet qu'un débile qui boit est bientôt inutilisable.

Enfin, dans les dépôts, outre les débiles que le conseil de révision n'a pas arrêtés, et ceux dont la débilité est d'éclosion récente par suite de la transplantation, on en trouve qui ont pu être considérés comme suffisamment normaux pour être instruits militairement et envoyés sur le front. « Ce sont, dit encore Chavigny, des individus qui étaient, en temps de paix, de bons petits soldats bien obéissants, bien dociles, et dont les obligations de la campagne ont mis en évidence l'incapacité cérébrale. Les uns sont restés simplement débiles et, reconnus incapables de servir, ont été renvoyés à l'arrière; d'autres, ont fait des accès délirants sous l'influence des circonstances de la guerre » (Chavigny).

Régis mentionne également les débiles de cette

catégorie (1) dans un récent article : « Les agitations des premiers jours de la guerre n'avaient pas suffi à les rendre aliénés ; il leur a fallu, pour cela, l'appoint de la bataille elle-même ».

Dans quelle proportion délirent ces infirmes mentaux, et quelle forme de folie observe-t-on chez eux? Régis, sur 88 aliénés, a trouvé 5 débiles. « Tous les cinq présentaient du délire ambitieux consistant en auto-attribution de grades et de décorations imaginaires (2 cas) ou en inventions de circonstance, notamment en procédés infaillibles pour détruire les tranchées ennemies, avec le désir de présenter l'invention au généralissime ou au ministre de la Guerre et la peur délirante d'en être dépossédés (3 cas) » (Régis).

^{1.} Régis, les Troubles psychiques et neuro-psychiques de la guerre (Presse médicale, 28 mai 1915).

L'UTILISATION DES DÉBILES MENTAUX

Par suite de la présence à l'armée de tous ces insuffisants psychiques, la question de leur meilleure utilisation pratique se pose fréquemment. Nombreux sont les officiers dans les compagnies de dépôt, où séjournent, en général, ces débiles, qui se demandent parfois avec angoisse, s'ils peuvent les utiliser. Doivent-ils, devant cette inintelligence, souvent très marquée, les proposer pour la réforme? Doivent-ils les faire verser dans le service auxiliaire? Dans quelles limites un débile mental peut-il être jugé suffisamment intelligent pour rester au service armé?

Certes, le problème est délicat. Les débiles ne sont pas tous comparables entre eux. En la matière, il s'agit surtout de questions d'espèce.

Nous essayerons cependant de donner une solution au problème, sans nous dissimuler toutefois l'importance des détails spéciaux que chaque cas particulier peut présenter dans la pratique courante.

Io Débiles mentaux à réformer

Il existe toute une catégorie de débiles mentaux, proches voisins des imbéciles, qui sont absolument incapables de recevoir le minimum d'instruction militaire nécessaire pour être déclarés mobilisables. Ces recrues se trouvent dans l'impossibilité d'exécuter correctement, même après plusieurs mois de classe, les mouvements les plus simples de l'école du soldat et de l'école de section; à plus forte raison sont-ils hors d'état de tirer à la cible, de façon même médiocre, et de concevoir la portée de certaines consignes de première importance, comme on en confie par exemple aux sentinelles. Non seulement ces débiles sont inéducables militairement, mais encore, ils sont une gêne pour leurs camarades dont ils retardent l'instruction.

Ces insuffisants mentaux qui résistent ainsi à toute instruction militaire, après les tentatives les plus prolongées, doivent évidemment être retirés du service armé. On ne peut songer à les envoyer sur le vice armé ils seraient inutilisables et dangereux pour les autres : le fait est indiscutable.

Parmi eux, il en est dont l'infirmité psychique est telle qu'ils ne peuvent rendre aucun service. En temps de guerre, avec la translation des compagnies d'instruction dans les camps, étendus jusque dans les villages avoisinants, le service de place d'intérieur les villages avoisinants, le service de place d'intérieur est un service assez compliqué. L'homme de corvée

doit savoir « se débrouiller » pour remplir sa consigne, pour exécuter les ordres qui lui sont donnés. Il faut, par exemple, qu'il arrive à trouver des camarades éparpillés dans des cantonnements souvent fort éloignés les uns des autres, ou bien qu'il obtienne des indigènes, parfois soupçonneux, les faveurs indispensables à l'amélioration du régime de sa section, etc... Tout cela exige une vivacité d'esprit dont certains débiles sont incapables. Ces débiles, inaptes au service armé, inaptes au service intérieur, doivent être réformés sans hésitation.

OBSERVATION I, (Dr Vigouroux).

A..., dix-neufans, garçon de ferme, pupille de l'Assistance publique.

Peu de temps avant la guerre, il s'est engagé dans un régiment d'infanterie dont il ne se rappelle plus le numéro. Il fut réformé presqu'aussitôt « parce qu'il ne savait rien du tout » et « parce qu'il n'était bon à rien ».

Après sa réforme, il vagabonde car il est incapable de trouver du travail. Les gendarmes l'arrêtent, et, comme la guerre est déclarée, ils lui font contracter un nouvel engagement. On le verse dans un régiment d'artillerie.

Comme on ne peut l'instruire militairement, tant il ne comprend rien et comme on n'en peut tirer aucun service, même pour les corvées, à sa batterie, on l'envoie devant une commission de réforme.

A..., n'a aucune instruction. Ses notions générales sont

nulles. Sa mémoire est insuffisante, et son discernement presque inexistant.

Débilité mentale proche de l'imbécillité. Réformé.

OBSERVATION II, (Dr Vigouroux).

F..., quarante et un ans, cultivateur.

A vingt ans, il a été exempté du service militaire comme bègue.

En décembre 1914, il fut pris «bon pour le service » par le conseil des réformés, et il fut versé dans un régiment de territoriale.

On n'en put rien obtenir, ni à l'exercice où il se montrait absolument incapable, ni dans le service intérieur. On le proposa pour la réforme, après avis de médecins psychiâtres.

F..., ne possède aucune connaissance scolaire ni générale.

Il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter.

Il ignore que nous sommes en guerre et n'a jamais entendu parler ni de l'Allemagne, ni de Joffre, ni de Paris.

Débilité mentale proche de l'imbécillité. Réformé.

OBSERVATION III, (Dr Vigouroux).

P..., quarante-trois ans, garçon de ferme.

Après avoir été exempté, à vingt ans, du service militaire, il fut convoqué, en décembre 1914, pour se présenter devant le conseil des réformés. Ne s'étant pas rendu à cet appel, il fut déclaré bon absent, et envoyé dans un régiment de

territoriale. Il lui fut toujours impossible d'exécuter correctement les mouvements de l'exercice et de s'instruire militairement comme ses camarades. On ne l'employait qu'aux corvées, mais là encore il se montrait insuffisant, il se trompait toujours: « Je n'ai pas de mémoire ». Ses chefs, devant son inintelligence absolue le proposèrent pour la réforme. Il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter. Il n'a que de très vagues notions générales.

Débilité mentale profonde. Signes physiques nombreux de dégénérescence. Réformé.

OBSERVATION IV, (Dr Vigouroux).

D..., vingt et un ans, sans profession fixe.

A treize ans, après avoir fréquenté l'école régulièrement et obtenu son certificat d'études, il eut une méningite cérébrospinale qui laissa comme séquelle de la lenteur de la parole et à qui on peut sans doute attribuer la débilité mentale du malade.

A sa sortie de l'école il fut placé successivement chez un architecte qui le remercie parce qu'il était trop lent, chez un marchand de parapluies où il ne peut rester, enfin chez un autre architecte qui ne le garde pas non plus. Depuis deux ans qu'il a quitté cette dernière place, il n'a pas de situation fixe.

A vingt ans, le conseil de révision le réforme pour débilité mentale.

En décembre 1914, il est appelé à passer devant le conseil des réformés. Il ne s'y rend pas, sur l'ordre de sa mère, et il est déclaré bon absent.

On l'incorpore dans un régiment d'infanterie. Il n'a fait que très peu l'exercice. On lui a promis un cheval pour aller plus vite.

A la chambrée ses camarades se moquaient de lui. « Ils me lançaient des polochons parce que je parlais trop doucement. »

Ses chefs, n'en pouvant rien obtenir, l'envoient à l'examen de médecins psychiâtres.

Il sait lire, écrire et compter un peu, mais ses notions générales sont très bornées. Il fait montre d'une vanité niaise et puérile. Il désire vivement être soldat parce qu'il deviendrait adjudant après vingt ans de service et que cela l'empêcherait de changer de place. Il veut bien aller en Allemagne pour filer à cheval sur les routes. Il ne lui déplairait du reste pas d'être Allemand.

Débilité mentale protonde avec niaiserie des jugements, puérilisme des désirs, absence de discernement. Incapacité de se diriger seul dans la vie. Réformé.

Sont à réformer également les insuffisants psychiques, incapables d'être mobilisés, qui pourraient rendre des services au cantonnement, mais qui, par suite des troubles de leur caractère et de leurs sentiments, font de mauvais soldats, incapables de s'adapter à la discipline. Ils sont, en effet, incorrigibles. Ni la bonté, ni la persuasion, ni la répression ne les empêcheront de récidiver dans les fautes qu'ils commettent et qui portent la marque de leur indigence intellectuelle. Ils ne comprennent pas la portée de leurs actes; ils sont inintimidables. On ne peut les

laisser constamment en prison, et, d'autre part, la tolérance de leurs fautes serait d'un exemple déplorable pour leurs camarades.

OBSERVATION V, (Dr Vigouroux).

Débilité mentale et simulation

T..., vingt ans, bûcheron.

Huit jours après son incorporation, il se plaint de douleurs au niveau des articulations du genou et de la hanche. On le garde en observation à l'infirmerie pendant dix-huit jours et on le renvoie à sa compagnie. Il continue à se plaindre et se présente tous les deux jours à la visite. Le médecin du régiment l'envoie en observation dans un centre de neurologie où l'on constate que toutes les articulations sont libres. Il n'y a aucune atrophie ni de la cuisse ni de la jambe. Les réflexes tendineux et peauciers sont normaux. La sensibilité objective est normale.

Néanmoins T... continue à boiter très bas, à se dire absolument incapable d'avancer sans l'aide d'une canne. Quand on lui demande de préciser sa douleur, il la localise en un geste qui suit le couturier. Il se plaint en outre de souffrir de la bouche, du ventre et malgré son aspect extrêmement florissant, il se dit « à bout de forces ». Très suspect de simulation.

Débilité mentale profonde. Il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter. Il s'avoue peu intelligent et possède des notions générales des plus bornées. Sa mémoire est très insuffisante. Mauvais caractère. Entêtement. Réformé.

On ne devra pas non plus hésiter à proposer pour la réforme les débiles, mobilisables ou non, qui greffent, pour des raisons quelconques — en général, par suite d'intoxication — des troubles névrosiques ou psychiques sur leur infirmité mentale. Les nostalgiques, entre autres — et ils sont nombreux — ceux qui ont le mal du pays, qui s'ennuient à la caserne, qui restent sombres, soucieux, ne causant avec personne, n'ayant pas de camarades, ceux-là auront tout à gagner à être renvoyés dans leurs foyers. Ils y recouvreront leur entrain, s'y rendront utiles; et l'on évitera ainsi bien des suicides, doublement à craindre, car le suicide est, comme on le sait, contagieux et démoralisant au plus haut point pour l'entourage du suicidé.

OBSERVATION VI, (Dr Vigouroux).

Débilité mentale avec mélancolie intermittente.

Idées de suicide.

B.,., trente-quatre ans, journalier.

Antécédents héréditaires. — Rien d'anormal.

Antécédents collatéraux. - Frère idiot.

B... était considéré dans son village comme un original, un sauvage. Il vivait toujours seul, à l'écart, ne voyant personne. C'est un faible d'esprit ayant, par moment, des périodes de dépression,

A vingt ans, il fut exempté du service militaire « pour la tête ».

Quand vint pour lui l'heure de se présenter devant le conseil des réformés, il ne se présenta pas et fut pris bon absent. On le mobilisa dans un régiment de génie et, au bout de quelque temps, le major l'envoya, pour des idées de suicide, en observation dans un centre de neurologie et de psychiâtrie.

B... a une physionomie triste, un air abattu; il est apathique, découragé. Il est en proie à une tristesse non motivée, avec quelques idées de suicide: « J'aime mieux me tuer que de retourner au dépôt », dit-il. Pourquoi? Il n'en sait rien. Il dort très mal la nuit et se sent fatigué.

Cette mélancolie, ce découragement apathique est greffé sur un fond très net de débilité mentale accentuée. B... n'a que de très vagues notions scolaires et générales. Son discernement est presque nul. Réformé.

OBSERVATION VII, (Dr Vigouroux).

Débilité mentale. — Anxiété. — Hypochondrie

G..., trente-cinq ans, garçon de ferme.

Aatécédents héréditaires. — Son père était un débile accentué.

G... a fréquenté l'école jusqu'à onze ans, mais n'y a presque rien appris. Ses notions scolaires sont nulles.

A sa sortie de l'école il a été employé dans des fermes. Il y était content et ses maîtres l'estimaient.

A vingt ans, il a été versé, au régiment, dans les services auxiliaires « parce qu'il n'était pas très fort sur l'exercice ».

A la guerre, il fut versé dans le service armé; néanmoins,

comme il ne comprenait rien à l'exercice on ne l'employait qu'à des corvées.

Il était toujours triste, anxieux. Son capitaine l'envoya en permission; puis comme, G.., ne s'améliorait pas et restait sombre, il le proposa pour une expertise de médecine mentale.

G... se présente avec une physionomie triste. Il est anxieux, il se lamente, il pleure. « Je demande à être vérifié. — Je vais être mené devant les balles des Prussiens. — Vous allez me faire des misères. — Je ne sais pas tenir un fusil. — Je suis un homme perdu. — Il n'y en a pas pour longtemps de moi, je sens que je m'en vais vite ».

G..., est de plus un débile mental. Il ne sait presque rien ; il manque de jugement, sa mémoire est très mauvaise. Réformé.

OBSERVATION VIII, (Dr Vigouroux).

Débilite mentale. — Hypochondrie.

R..., quarante-six ans, domestique.

An técédents héréditaires. — Père paralysé.

Antécédents personnels. — Santé précaire, syphilis ancienne probable.

A vingt ans, il fut réformé.

Il travaillait comme domestique, mais ne restait pas longtemps dans les mêmes places : on le renvoyait toujours. Depuis deux ans, il ne faisait plus rien. Il se sentait malade et s'était retiré à la campagne.

Le conseil des réformés le déclare bon pour le service armé, mais R..., ne fit pour ainsi dire jamais l'exercice. Il passa son temps à la visite médicale, à l'infirmerie, à l'hôpital, jusqu'au jour où le médecin-major, ne pouvant s'en débarrasser, le proposa pour une expertise de médecine mentale.

Il se plaint de souffrir de partout, des bras, des jambes, de la tête, de la vessie, des intestins, de l'estomac, etc... L'examen physique ne révèle rien.

Il geint et se lamente sans arrêt, se plaignant de mal dormir et d'être « anéanti par le moindre effort ».

Débilité mentale très marquée. Réformé.

OBSERVATION IX, (Dr Vigouroux).

Débilité mentale. — Idées obsédantes.

B..., dix-neufans, terrassier.

Il fut élevé par ses grands-parents. Il obtint son certificat d'études à douze ans. Il travailla dans les fermes jusqu'à seize ans, puis il vint à Paris où il fut successivement terrassier, paveur et charretier.

Le conseil de révision le reconnut apte au service armé et le versa dans un régiment d'infanterie. B..., en fut très ennuyé; il en eut, pendant deux mois, des idées noires, car il aurait voulu être artilleur comme son cousin.

A l'exercice, il ne manœuvrait pas correctement ; « il comprenait mal ce qu'on lui disait » et ses camarades se moquaient de lui.

A la caserne, il intervenait constamment auprès de ses chefs pour leur demander de le changer d'arme. Comme il ennuie tout le monde avec ce désir obsédant, on l'envoie en observation à l'hôpital. Il insiste alors auprès des infirmiers dont il demande l'appui et il promet 500 francs au médecin s'il veut s'occuper de le faire verser dans l'artillerie.

Ses raisons en sont des plus niaises : il veut être artilleur « pour ne pas être moins que son cousin » et « pour monter sur des chevaux de course ».

B... est un débile mental avec insuffisance manifeste de discernement; notions scolaires et générales très restreintes. Réformé.

OBSERVATION X, (Dr Vigouroux).

Débilité mentale. — Épilepsie.

C..., quarante ans, verrier.

Antécédents héréditaires. — Père mort tuberculeux.

Antécédents personnels. — Fièvre typhoïde avec rechute; deux internements dans des asiles d'aliénés, (a oublié à quelle époque).

Engagé volontaire aux chasseurs d'Afrique, il fut réformé pour des troubles mentaux.

A la mobilisation, il fut versé dans le service armé, mais, au bout de quelques jours, il fit une fugue amnésique de nature épileptique à la suite de laquelle il fut présenté à un médecin psychiatre-expert.

Il est sujet à des crises et à des fugues épileptiques. C'est de plus un débile mental avec notions scolaires et générales presque nulles. Son discernement est insuffisant. Il n'a qu'une conscience très peu nette du temps écoulé et de sa situation. Réformé.

Le pays n'a aucun intérêt, bien au contraire, à

garder à l'armée toutes ces non-valeurs. Réformés, rendus à leur milieu habituel où ils reprendront leur vie d'autrefois, ils seront utiles à la société dans la mesure de leurs moyens, en s'occupant à des besognes qui leur plaisent, qu'ils connaissent, auxquelles ils sont adaptés depuis leur enfance, et dont la monotonie et la simplicité s'accordent avec l'obtusion de leur intelligence.

II. — Débiles mentaux à verser dans le service auxiliaire

A côté de la vie extérieure purement militaire d'un régiment, il existe une vie intérieure faite de détails, qui comporte de nombreux emplois et qui immobilise de nombreuses activités (corvées, gardes, plantons, bureaux, cuisines, infirmerie, magasins, armurerie, etc...). Il est de plus en plus nécessaire de confier ces postes à des soldats du service auxiliaire, selon leurs aptitudes. On pourra ainsi employer uniquement les futurs combattants à des travaux strictement militaires, et, par suite, on les rendra plus rapidement mobilisables et susceptibles d'aller renforcer les lignes sur le front.

Beaucoup de ces emplois de second plan peuvent être remplis par des débiles (aide-cuisinier, aidemagasinier, homme de corvées, etc...). En effet, parmi les insuffisants psychiques que nous avons signalés comme incapables de suivre l'instruction de leur escouade, il en est, moins touchés dans leur intelligence et surtout dans leurs sentiments et leur caractère, qui s'accommodent fort bien de la vie de caserne, qui se montrent très heureux d'être soldats et qui sont à même de « se débrouiller » suffisamment pour exécuter d'une façon correcte les corvées et les menus travaux du service intérieur. Souvent même ces débiles, qui se rangent en général dans la catégorie des débiles dociles, font montre d'une bonne volonté extraordinaire. Ils travaillent avec une énergie étonnante. Ils n'osent résister à aucune volonté, ils obéissent même aux ordres que leur donnent leurs camarades. Dans leur crainte d'être pris en défaut, dans leur orgueil puéril de leur activité, ils se multiplient et se montrent infiniment supérieurs, comme rendement, aux soldats plus intelligents à qui l'on pourrait confier les besognes dont on les charge. Avec quelques bonnes paroles, quelques flatteries auxquelles ils sont extrêmement sensibles, on en obtient tout ce que l'on veut et on augmente encore la somme des services qu'ils prodiguent.

Ces débiles doux, ces « moutons » pleins de bonne volonté, doivent être versés dans le service auxiliaire. Ils s'en accommodent parfaitement, ils s'en montrent heureux et fiers et ils sont susceptibles d'y être employès, sans dommage aucun pour eux et avec un maximum de profit pour le pays.

OBSERVATION XI, (Personnelle).

Ph... Jean, vingt-six ans, cultivateur chez son père. Célibataire.

Il n'y a rien d'anormal à signaler dans ses antécédents héréditaires et collatéraux.

Sa santé fut toujours bonne; il ne se plaint que d'avoir eu des vers.

Il fréquenta l'école jusqu'à onze ans, mais il ne sait ni lire ni écrire, ni compter : $2 \times 2 = 4$; $4 \times 4 = 14$; 3 + 4 = 6.

En quittant l'école, il travailla aux champs avec son père.

Après avoir été déclaré bon, à vingt ans, par le conseil de révision, il fut réformé après trois mois de service. Il ignore pour quel motif.

Le conseil de réforme le reprit en mars 1915.

Il est absolument incapable de faire correctement l'exercice. Il se trompe toujours et gêne ses camarades. Il tire très mal et ignore tout de la théorie la plus élémentaire. On ne peut le mobiliser.

Ses connaissances générales sont nulles : Combien de jours dans la semaine? 6. — Combien de mois dans l'année? 8. — Quelle est la capitale de la France? Lyon. — Contre qui faisons-nous la guerre? Le Japon, l'Allemagne. — Quels sont nos alliés? La Turquie. — Quel est le général en chef? Le Ministre.

Il est très doux, très docile. Plein de bonne volonté. Il exécute à peu près correctement toutes les corvées qu'on lu confie. Il est heureux de rendre service à ses camarades; il est très fier d'être soldat.

Versé dans le service auxiliaire.

OBSERVATION XII, (Personnelle).

L... Victor, trente-quatre ans, garçon de ferme. Célibataire.

Antécédents héréditaires. — Né de parents inconnus. Pupille de l'Assistance publique.

Antécédents personnels. — Fièvre typhoïde à quinze ans.

Il fréquente l'école jusqu'à onze ans, puis, comme il n'apprend rien, on n'insiste pas pour essayer de l'instruire; on l'emploie à des travaux agricoles. Il travaille dans les fermes, mais change constamment de patron : « On ne me payait pas. — On criait toujours après moi ».

A vingt ans, il a été réformé. Pourquoi? Il n'en sait rien : « C'est des choses qu'on ne comprend pas ».

En 1914, à une date qu'il ignore, il a été pris par le conseil des réformés bon absent. Il ne savait pas. On l'a mis en prison pour insoumission, puis, au bout de très peu de temps, on l'a envoyé daus un dépôt de régiment d'infanterie.

On ne peut pas l'instruire pour le mobiliser. A l'exercice, il n'exécute aucun mouvement de façon correcte. Il empêche, par ses fautes, les instructeurs d'entraîner rapidement ses camarades. Son instruction militaire est nulle : « Vous êtes en sentinelle pour garder vos camarades; vous voyez des Allemands qui veulent les surprendre, qu'est-ce que vous faites? » Je me cache.

Son instruction scolaire est nulle. Il ne sait ni lire, ni

écrire. « Je sais bien compter »: 4+4=5; 2+2=3; $3 \times 4=5$. — Combien de sous dans un franc? 4. — Quels grands fleuves connaissez-vous? Belfort.

«Il y a six mois qu'on est en guerre » (août 1915). — « On se bat contre les Boches, les Allemands, les Anglais, les Belges ». Il ignore ce qu'est Berlin. Les noms de Poincaré, de Joffre ne lui disent rien.

Il est très dévoué et fait preuve de beaucoup de bonne volonté. Il exécute de façon suffisante et avec beaucoup de plaisir les corvées dont on le charge. « C'est pas pour vous dire, mais j'ai toujours bien travaillé ». Il est très doux, très facile à diriger. Versé dans le service auxiliaire.

OBSERVATION XIII, (Personnelle).

C... Barthélemy, trenté-six ans, cultivateur chez son frère. Célibataire.

Antécédents héréditaires. — Son père était gros buveur et sa mère était toujours malade.

Antécédents collatéraux. — Il a deux frères plus âgés que lui et qui sont au front ». « Ce sont des malins. »

Antécédents personnels. — Il a eu la fièvre typhoïde (il ne sait pas à quel âge).

Il est allé à l'école jusqu'à treize ans, mais il n'y a presque rien appris.

Puis il a travaillé aux champs chez son frère qui lui donnait quelques sous le dimanche.

A vingt ans, il a été versé par le conseil de révision dans le service auxiliaire : « Je n'étais pas assez fort. » Il ne s'est pas marié : « Je n'ai pas trouvé, je ne suis pas assez débrouillard. »

En 1914, à une date qu'il ignore, il a été pris bon pour le service armé par le conseil de réforme. On l'a envoyé dans un dépôt de régiment d'infanterie. Il y est resté plusieurs mois sans qu'on puisse'l'instruire militairement.

Il ignore les mouvements d'exercice les plus simples. Il retarde l'instruction des autres, car, à l'école de section, il faut toujours recommencer à cause de lui. Il ignore tout des devoirs d'une sentinelle. On ne peut songer à le mobiliser.

Son instruction scolaire est nulle. Il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter : 2+2=4; 4+2=7; 4+3=5.

Il n'a aucune connaissance générale, et ne connaît rien de la guerre, sauf qu'on se bat contre les Baches.

Il possède un excellent caractère; il est très docile et très facile à diriger. Il fait tout le travail de ses camarades à la chambre et s'en montre très fier: « Tout ce qu'ils me commandent, je le fais ». S'est bien accommodé aux exigences des emplois subalternes du service intérieur.

Il est content au régiment. Tout le monde est bon pour lui ; mais il n'a pas de camarades ; il ne sort pas avec les autres: « Ce ne sont jamais les mêmes, ils changent toujours », (va et vient du dépôt). Versé dans le service auxiliaire.

OBSERVATION XIV,

(Due à l'obligeance de M. le Dr Lacaze, médecin-major au 37° régiment d'artillerie).

L... Daniel, dix-neuf ans. Vient du Finistère.

Il ne sait ni lire, ni écrire, bien qu'ayant été trois ans en classe.

Avant de venir au régiment, il était domestique de ferme et gagnait 200 francs par an.

Depuis qu'il est mobilisé, il travaille dans une cartoucherie. Il est très content, car il gagne 120 francs par mois. Il fait bien son travail, car il est très consciencieux.

C'est un émotif; il pleure très facilement. Il est timide et s'effraie dès qu'on élève la voix. Il parle en tremblant et a besoin d'être mis en confiance.

Il est très crédule et ajoute foi à tout ce qu'on lui raconte. Il ne sort jamais en ville le soir de peur que ses camarades l'entraînent à mal faire ou à rentrer tard.

Il présente une légère asymétrie faciale.

Il est du service auxiliaire.

OBSERVATION XV, (Dr Lacaze).

P... Joseph, dix-neuf ans. Originaire du Finistère, cultivateur.

Il sait à peine lire et écrire, mais ne sait pas compter bien qu'ayant été en classe jusqu'à l'âge de seize ans.

Il présente le sourire type du débile. Il baisse constamment la tête quand le médecin lui parle et tourne indéfiniment son képi entre ses doigts. Il est très timide et répond en tremblant aux questions du médecin par des paroles sèches et brèves.

Il aime à vivre seul, il n'a pas de camarades. Il est très docile. Il ne boit pas, car, dit-il, le vin lui fait trop d'effet.

Au régiment, il est employé à des travaux de terrassement. Il travaille lentement, mais ses chefs ne se plaignent pas de lui. Il a eu une seule punition pour être arrivé en retard à l'appel du soir. Depuis, il ne sort plus le soir ; de cette façon, dit-il, il n'arrivera plus en retard. Il est du service auxiliaire.

OBSERVATION XVI, (Dr Lacaze).

P... Armand, trente-six ans, cultivateur, originaire de la Dordogne. Il est peu allé à l'école où il n'apprenait rien, aussi, ne sait-il ni lire ni écrire. Il est fils unique, célibataire.

Il ne voulait entrer dans la salle de visite à aucun prix, car il avait peur que le médecin lui fasse du mal. Il s'est mis à crier, à pleurer, à appeler au secours.

C'est un dépaysé, un transplanté. Il n'est jamais sorti de chez lui. Une porte qui s'ouvre le fait tressaillir; il est craintif et timide.

Dès qu'on l'a mis en confiance, il sourit d'un sourire de débile et il devient plus loquace.

Naïf, crédule, doué d'une mauvaise mémoire, il manque de jugement à peu près complètement.

Il a une pointe de vanité: il ne s'est jamais marié parce qu'il n'a pas voulu, bien qu'il ait trouvé des occasions.

Il se tient très proprement.

Au régiment, on l'emploie à des corvées de balayage, de nettoiement. Il est extrêmement docile, et fait son travail consciencieusement, quoique lentement.

Il fait partie du service auxiliaire.

III. - Débiles mentaux à laisser dans le service actif

Dans la débilité mentale, avons-nous dit, il y a une infinité de degrés. Tous les débiles ne sont pas également insuffisants. Il en est qu'on peut éduquer militairement avec de la patience, avec des chefs de section avertis. On peut arriver à en faire des soldats mobilisables, manœuvrant correctement, suffisamment adroits, et capables d'observer une consigne. Comment utiliser ces demi-valeurs?

Nous touchons ici au côté le plus délicat du problème. Pour les débiles incapables d'instruction militaire et inadaptables, la question était facile à résoudre: la réforme s'imposait; il ne pouvait y avoir qu'un minimum d'hésitation. On devait, suivant les cas, les réformer ou les verser dans le service auxiliaire. Mais, en ce qui concerne les débiles mobilisables, leur utilisation demande plus de réflexion, soulève plus d'objections, fait naître plus de scrupules. Peut-on les envoyer au front? Sont-ils assez intelligents pour saisir la portée de certaines consignes capitales? Quand ils auront à assumer la garde de leur section, ne seront-ils pas, dans leur inintelligence, un danger pour leurs camarades?

Il est malheureusement impossible, dans bien des cas, de répondre à ces questions que les officiers instructeurs se posent à eux-mêmes tous les jours et posent au médecin chargé du service du dépôt. Comme le dit Simonin « l'expérience a montré qu'il

n'y a pas de critérium assez parfait pour permettre de reconnaître invariablement le degré d'insuffisance mentale qui doit faire rejeter à la fois du service armé et du service auxiliaire un appelé suspect ».

Il faudrait souvent que le médecin puisse suivre pas à pas le débile, à l'exercice et à la chambrée, pour se faire une opinion réellement valable. Or, les exigences de la vie de caserne ne le permettent pas.

Dans certains cas, le soldat s'est montré tellement inférieur à sa tâche, tellement insuffisant, tellement dépourvu de jugement et de discernement que les officiers n'hésitent pas à le déclarer inapte à faire campagne; car, à aucun prix, on ne doit envoyer sur le front un soldat qui serait un danger pour les autres. C'est un critérium d'utilisation indiscutable. Ce serait un piètre et un misérable calcul que de risquer, pour une unité sans valeur, de compromettre la sécurité de toute une section valide physiquement et psychiquement.

Mais, le plus souvent, le problème ne se pose pas avec cette netteté. Le soldat s'est montré suffisamment intelligent pour être éduqué; il s'agit de savoir comment il se comportera devant l'ennemi.

Dans le doute, nous croyons qu'il ne faut pas hésiter à tenter l'essai. C'est au front, et là seulement, qu'on pourra se faire une opinion exacte sur l'aptitude du débile, sur la valeur précise de son intelligence et de son caractère devant des circonstances spéciales. Mais nous ne saurions trop le répéter : cet essai ne doit être tenté qu'avec des débiles qui, à la suite d'une observation attentive et prolongée, au cours de leur instruction militaire, auront été jugés comme non dangereux pour la sécurité de leurs camarades.

Il faudra donc, dans la plus large mesure possible, envoyer à l'armée de l'avant les débiles suffisamment intelligents pour avoir été mobilisables, suffisamment équilibrés dans leurs sentiments et leur activité pour s'être adaptés, sans trop de peine, aux exigences de la discipline militaire.

Du reste, les risques courus par la société, en pareil cas, sont moins graves qu'on ne pourrait le croire, à priori.

il ne faut pas s'exagérer, malgré les prévisions, les responsabilités individuelles du soldat dans la guerre actuelle. Alors qu'on s'imaginait que le troupier aurait à faire montre de beaucoup d'initiative et que le facteur de valeur personnelle jouerait un grand rôle, les événements ont montré, au contraire, qu'on n'agissait que par groupes relativement nombreux, surtout dans les combats de tranchées. Le soldat devient une force pour ainsi dire aveugle dans cette guerre de machines. Le service de sentinelle? Les postes d'écoutes? Les avant-postes? l'homme n'y est plus isolé; il y va avec plusieurs de ses camarades. On ne laisse plus à un seul soldat une pareille responsabilité, dans cette lutte où l'on s'épie à quelques mètres.

D'ailleurs, la vie en campagne et particulièrement

dans les tranchées ne ressemble en rien à la vie militaire du temps de paix. Les hommes et les chefs mènent la même existence côte à côte; ils parlent entre eux sans façon, ils se connaissent à merveille. La fraternité d'armes n'est pas un vain mot. Si, dans ces conditions, il se trouve un débile, dans une section, il sera immédiatement repéré, sa présence sera soulignée; on aura l'œil sur lui tout spécialement. On ne lui confiera pas les consignes délicates où le jugement et le discernement pourront être utiles. On le gardera dans la masse. On ne le fera participer qu'aux actions générales où son rôle individuel pourra se passer de toute initiative personnelle.

Enfin, il ne faut pas oublier que la guerre fait de nombreuses victimes dans la population vi oureuse et saine du pays. Les plus solides, les plus vaillants tombent dans des proportions effrayantes. L'intérêt de la société est-il de ménager la vie des demivaleurs? Qu'arrivera-t-il de la race, si, après qu'une indulgence débonnaire aura mis à l'abri tous les débiles, ils restent en foule, une fois la paix signée, comme géniteurs avec leur hyperorchidie et leur prolificité classiques?

Envoyons donc au front les débiles mobilisables et non dangereux pour leurs camarades de combat. Il nous faut des hommes, il nous faut le nombre, il nous faut la masse.

Du reste, ces insuffisants psychiques peuvent être et sont souvent d'excellents soldats. Des observavelles — nous le prouvent, Chavigny écrit à ce sujet : « Assurément, des individus qui, en temps de paix, étaient des inadaptables aussi bien dans le milieu civil que dans l'armée sont devenus en ce moment d'excellents soldats, des combattants de valeur, et qui brillent aux tranchées par les côtés mêmes de leur caractère qui les rendaient inutilisables dans les conditions terre à terre de l'existence en temps de paix. »

L'entrain qu'on observe souvent chez les débiles puérils et vaniteux peut être d'un grand secours pour remonter le moral des soldats en marche et dans les heures pénibles où l'esprit se laisserait aller au découragement si quelque chanson, quelque boutade même et surtout un peu grotesques ne venaient lui rendre du tonus.

Mentionnons aussi l'affectivité presque animale, le manque de prévoyance, l'impulsivité de certains débiles qui peuvent parfois produire les meilleurs résultats et leur faire accomplir des actions d'éclat comme dans les deux observations suivantes:

OBSERVATION XVII, (Personnelle).

J... vingt-deux ans, voiturier.

Véritable type du débile actif, bavard, hâbleur.

Il ne possède que des notions scolaires très médiocres et des notions générales vagues avec idées d'ensemble fausse. Il manque de discernement et n'a aucune notion des distances à tenir avec ses supérieurs qu'il traite en camarades. Quand on le rabroue, il n'en tient aucun compte; il ne s'aperçoit pas des bévues qu'il cumule. Rien ne l'arrête dans son activité, ni les obstacles qu'il rencontre, ni les moqueries de ses camarades dont il est la risée.

A la caserne, J... était un mauvais soldat peu instruit militairement, souvent puni.

Pendant la mobilisation et les marches de concentration, il se montra plein d'allant, ne cessant de se multiplier et de chanter. C'était le bout-en-train de sa section.

A la bataille de Dinant, il eut une très belle conduite. Malgré la difficulté de tenir la position où il se trouvait, malgré les pertes considérables subies par sa section, il est resté à son poste, calme, insouciant du danger, tirant sans cesse sur l'ennemi, donnant ainsi un magnifique exemple aux quelques camarades qui restaient avec lui. Il se maintint si longtemps dans son abri qu'il fut entouré et pris. Il parvint à s'échapper, traversa la Meuse à la nage et rejoignit le régiment.

OBSERVATION XVIII, (Personnelle).

L... vingt-trois ans, garçon de ferme.

Il représente le type du débile doux, passif.

On eut beaucoup de peine à l'instruire militairement, à tel point qu'à la caserne on l'employait surtout à faire des corvées. Ses camarades se moquaient de lui.

Un adjudant de sa compagnie le protégea, s'intéressa à lui, le défendit contre les autres, et le prit comme ordonnance.

L... fit toujours montre envers cet adjudant du plus grand dévouement.

A la bataille de C..., dans une attaque particulièrement difficile, l'adjudant s'élança pour entraîner sa section hésitante. L... le suivit le premier, donnant ainsi l'exemple à ses camarades.

Quelques heures plus tard, une dure contre-attaque obligeait la section à une retraite rapide. L'adjudant tombe sérieusement blessé. L... reste auprès de lui et l'emporte sur son dos jusqu'à ce qu'une balle le touche et l'oblige à s'arrêter.

Il fut fait prisonnier avec son adjudant auprès duquel il ne cessa d'être aux petits soins à l'ambulance où on les conduisit.

OBSERVATION XIX, (Personnelle).

B... Louis, vingt ans, ouvrier boulanger, originaire de Marseille, célibataire.

Antécédents héréditaires. — Son père buvait beaucoup.

Antécédents collatéraux. — Un de ses frères mourut de méningite en bas âge.

Il fréquenta l'école jusqu'à douze ans sans obtenir son certificat d'études. Il sait à peine lire, écrire et compter.

Ensuite, il travailla comme apprenti boulanger. « Je gagne beaucoup d'argent. — Je travaille comme dix. »

Idées niaises de satisfaction.

Il est la risée de ses camarades qui sont pourtant habitués à entendre des gasconnades.

Il se dit grand chanteur. On le supplie de donner des soi-

rées à l'Opéra de Marseille. Il consent parfois. Quand, dans la ville, on sait qu'il accepte, la salle est archicomble, on refuse du monde « surtout aux places des riches ». Il paraît avec sa pipe et on le porte en triomphe.

En effet, il chante tous les soirs dans les cafés des villages où est transféré le dépôt de son régiment. Ses camarades se moquent de lui. Il connaît trois chansons qu'il rabâche et chante de façon inintelligible. C'est une suite de mots déformés.

Il n'a aucun sens de la hiérarchie. Il s'avance, la main tendue vers les gradés qu'il connaît à peine et qu'il interpelle à distance.

C'est un excellent soldat, très propre, toujours le premier sur les rangs, et plein d'entrain. En marche, il a énormément d'allure.

Il est allé au front et s'y est toujours admirablement conduit disent ses camarades. Il demandait à faire partie de toutes les patrouilles et ne traînait jamais à sortir des tranchées pour s'élancer à l'assaut dans les attaques.

Il fut blessé. A peine guéri, il demande à retourner au front.

OBSERVATION XX, (Personnelle).

L...; vingt-cinq ans, né à Paris, plongeur, homme-sand-wich, homme de peine.

Antécédents héréditaires. — Né de parents inconnus. Pupille de l'assistance publique.

A douze ans, on le place chez des cultivateurs dans le Gers. A quatorze ans, il se sauve avec un ami et va à Bordeaux où il travaille comme aide-maçon, à Lyon, à Marseille, à Paris. Il menait une existence errante et très précaire, gagnant 22 sous par jour, couchant sous les ponts; mais jamais il n'eut le moindre démêlé avec la police.

A vingt ans, il fut réformé pour insuffisance physique.

A la mobilisation, il voulut s'engager, mais on l'a refusé. Quand il a été rappelé par le conseil des réformés — il ne sait pas à quelle date — on ne voulait pas le prendre. Il a insisté. « Le major m'a dit : Qu'il y aille! » Il se croit engagé et en est très fier.

Ses notions scolaires sont très médiocres, il sait à peine lire, écrire et compter. Ses notions générales sont bornées, mais il est très débrouillard par suite de l'existence aventureuse qu'il a menée; il a d'assez grosses ressources pratiques.

Il présente des troubles du caractère, il est sournois et se met facilement en colère. Il manque de jugement, commet des fautes fréquentes contre la discipline. Quand il avait une réclamation à faire pour les motifs les plus futiles, il allait crier sous les fenêtres de son capitaine: «Galère de galère! Compagnie de bandits! Compagnie d'idiots! J'écrirai au ministre! »

Il n'avait que de très vagues notions sur la guerre actuelle: les pays en présence, les noms des généraux, la situation des forces; néanmoins il était passionné pour le métier militaire. C'est ainsi qu'il a voulu s'engager, qu'il a insisté pour être pris. Il était heureux de faire l'exercice; il s'appliquait énormément et il est arrivé à un résultat suffisant pour qu'on puisse le mobiliser. Il est au courant des consignes principales: « Quand je serai en sentinelle, si les Boches arrivent, je tirerai dessus et les copains viendront. » Il est

esclave de la consigne. Ainsi, des mauvais plaisants lui firent un jour monter la garde, baïonnette au canon, sur le champ de manœuvre, près de deux vieux fusils ; personne ne pouvait approcher.

Il a réussi à se faire donner une théorie. Sachant à peine lire, il passait des heures entières à l'étudier sans y rien comprendre et sans en rien retenir.

Ses camarades, qui ne lui ont épargné aucune des plaisanteries classiques (aller chercher la trajectoire, le parapluie de l'escouade, la clef du champ de manœuvre), lui avaient fait croire qu'il était proposé pour être élève caporal. Il en conçut une joie extraordinaire. Il a cousu aussitôt des galons sur sa manche, il ne voulait plus se mettre dans le rang, il commandait aux autres, et prenait son rôle fort au sérieux.

A cause de sa débilité mentale, on a voulu, à un certain moment, l'occuper uniquement à faire des corvées. Il a toujours refusé. Il aurait plutôt déserté. « Si on me met auxiliaire, a-t-il dit à un adjudant qui avait sa confiance, je me jette à l'eau. »

Quand il est parti au front, il était transporté de bonheur. Il chantait, il brandissait son fusil. Il croyait les galons pendus aux fils de fer protecteurs des tranchées et voulait en décrocher le plus possible.

En somme, L... est un débile mental avec enthousiasme militaire, possibilité d'être mobilisable. On peut l'envoyer au front, mais il faudra le surveiller et on devra avoir une grande indulgence pour les fautes qu'il commettra vraisemblablement contre la discipline (1).

^{1.} L... est au front depuis près de deux mois et s'y conduit très bien.

OBSERVATION XXI, (D' Lacaze).

H... Paul, vingt-deux ans, blessé et fait prisonnier en Lorraine.

Il est allé en classe jusqu'à dix ans seulement. Il apprenait difficilement et n'avait aucun goût pour l'étude. Il sait à peine lire, écrire et compter.

Il a travaillé successivement comme garçon de ferme, puis dans un entrepôt d'épicerie en gros, dans un hôtel de ville d'eau comme garçon d'ascenseur ; enfin il est rentré chez lui pour cultiver la terre.

Au dire de ses camarades, il a été un assez bon soldat, sans trop de punitions.

Dans sa chambrée, on lui faisait fréquemment des farces, mais il se fâchait rarement.

Il paraît s'être bien comporté sur le champ de bataille où il fut pris par les Allemands après avoir reçu deux blessures. Il fut interné à Grafenwæhr.

C'est un garçon très naïf et très crédule. Plusieurs fois, il est allé demander au D' Lacaze si les Français pouvaient arriver bientôt à Grafenwæhr, car ses camarades profitaient de sa crédulité pour lui raconter des histoires extraordinaires.

Il sait qu'on se bat avec les Boches, mais il ignore la guerre de 1870. « On se bat avec les Boches, dit-il, parce qu'ils ont tué des femmes et des enfants. »

Il répondit au D' Lacaze qui lui demandait s'il n'avait pas eu peur sur le champ de bataille : « sûrement que ça ne valait pas l'assemblée de mon pays, mais il fallait bien que je fasse comme mes camarades, et puis, d'ailleurs, les Boches, c'est des sales bêtes. »

Il a très bien supporté sa captivité jusqu'en janvier 1915, époque à laquelle le D^r Lacaze le perdit de vue.

OBSERVATION XXII, (D. Vigouroux).

L... Jules, dix-neuf ans, tanneur.

Il a fréquenté l'école jusqu'à l'âge de treize ans, mais il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter : 6+6=12; 4+4=12; $3\times 8=14$.

A sa sortie de l'école il a travaillé dans une filature, puis il a été successivement tanneur, maçon, portefaix.

Incorporé avec la classe 1916, — il ne sait plus à quelle date —, au 51° régiment d'infanterie à Brest, il a demandé à passer au 419 pour partir au front plus vite. Ses chefs, devant sa débilité mentale, l'envoient à l'expertise d'un médecin-psychiâtre, et le Dr Vigouroux qui l'examine conclut en ces termes:

« Débilité intellectuelle, se manifestant par l'insuffisance des notions scolaires et théoriques, mais lui permettant de s'assimiler des notions pratiques. Bien que ne sachant ni lire, ni écrire et sachant peu compter, il prétend avoir gagné sa vie dans le civil comme homme de peine.

» Militaire, il ignore le nombre des galons qui caractérisent les différents grades, mais il sait qu'il doit obéissance à tout supérieur; il connaît le maniement du fusil et distingue le fusil à chargeur du fusil Lebel.

» D'autre part, il paraît assez stable dans ses désirs ; ayant

demandé à faire partie du 419 pour aller au front et tuer des Boches, il persiste avec énergie dans ce désir. Il paraît également discipliné et éducable.

» Bien que débile intellectuel, il nous paraît susceptible de se rendre utile au front, à la condition toutefois qu'il ne soit pas employé dans des circonstances nécessitant la mise en jeu d'esprit d'initiative ou de prévoyance ».

EXPERTISE PSYCHIATRIQUE DES DÉBILES

En matière de médecine militaire, il y a un intérêt de tout premier ordre à ce que les officiers chargés de l'instruction des troupes collaborent d'une façon intime avec le service médical. Un rapport sur la manière dont se comporte un homme à l'exercice, à la chambrée, sur sa façon d'être avec ses gradés, ses camarades, sera souvent d'un appoint précieux pour le médecin.

Cette loi se vérifie surtout lorsqu'il s'agit de décisions médicales sur la mentalité d'un soldat — indisciplinés, « carottiers », débiles. — Sans les renseignements du chef militaire, le médecin n'est que trop souvent dans l'impossibilité de se faire une opinion et de conclure.

Cette collaboration est de première importance quand on se trouve en présence d'un débile mental et qu'on hésite sur la meilleure façon de l'utiliser.

Lorsque la débilité sera reconnue telle qu'elle mette le soldat hors d'état de rester dans le service armé, on ne devra jamais négliger de faire appel à l'examen et aux conseils d'un médecin psychiâtre expert qui jugera en dernier lieu, et qui, après s'être

5

entouré de tous les renseignements désirables, fera la proposition pour la réforme ou le service auxiliaire.

Si nous demandons que le plus grand nombre possible de débiles participent à l'honneur et au danger de la défense de la Patrie; si nous reconnaissons que c'est l'expérience seule qui permettra de juger la valeur militaire d'un sujet, et que ce n'est qu'après une observation directe sur le champ de bataille et dans la tranchée que certains débiles pourront être exclus de l'armée combattante, nous estimons que ces théories comportent une restriction dans l'application des peines disciplinaires que pourraient encourir ces insuffisants. Il ne faudrait pas que les infractions contre la discipline qu'ils peuvent commettre soient jugées sans qu'on tienne compte de leur état mental.

Dans la juridiction civile, on tend de plus en plus à individualiser la peine et il serait à souhaiter — il est indispensable — que pareille pratique soit suivie dans la juridiction militaire.

Pour cela, il est nécessaire que le service de psychiâtrie soit organisé aux armées. Chavigny, dans Paris médical et Régis dans la Presse médicale le réclament et en indiquent les grandes lignes. «Rien, dit Chavigny, ne justifie l'oubli et l'ostracisme dont la psychiâtrie et la médecine légale ont été frappées. La création de ces services s'imposait, car ceux-ci auraient pu rendre de signalés services. Leur b sence est une grave lacune.

« Il n'est point encore trop tard pour installer des services de cette sorte, car leur rôle est essentiel. Les négliger plus longtemps, c'est s'exposer à des critiques justifiées qui se produiront au moment où le bilan scientifique et médical de cette guerre sera exposé devant l'opinion publique. »

Les médecins aliénistes mobilisés sont assez nombreux pour assurer le bon fonctionnement de ce service. Il suffit d'utiliser leurs connaissances au front et aux formations de l'avant en les employant pour le triage des malades mentaux dans les ambulances, les trains, les gares régulatrices, à la zone de l'arrière et à l'intérieur en les répartissant dans des centres de psychiâtrie, dans des asiles départementaux etcomme experts devant les conseils de guerre.

CONCLUSIONS

ro Le nombre des débiles mentaux actuellement sous les drapeaux est considérable par suite de la moins grande indulgence des conseils de révision et par suite des conditions nouvelles et mouvementées d'existence à l'armée qui font éclater des débilités latentes, non révélées au cours d'une existence tranquille et réglée;

- 2º Ces débiles mentaux doivent être réformés quand ils sont incapables d'être instruits militairement et qu'ils sont inadaptables à la vie de caserne;
- 3º Ils doivent être versés dans le service auxiliaire quand :
- A) Sans pouvoir être mobilisables, ils sont cependant aptes à faire du service intérieur;
- B) Après avoir fait leurs classes militaires, ils sont, au front, un danger pour leurs camarades de combat;
- 4º Dans tous les autres cas, ils doivent rester dans le service armé, où ils sont susceptibles d'être d'excellents soldats;
 - 5° Si, au front, ils commettent des fautes contre

· la discipline, le médecin-expert psychiâtre mettra en relief leur insuffisance psychique et fera valoir les motifs d'indulgence.

> Vu : le Président de la thèse BALLET

Vu: le Doyen LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer : Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris

L. LIARD

DU MÊME AUTEUR

Les Moyens de défense employes par les persécutés. Présentation de malade (En collaboration avec M. le D. Dupain). Société clinique de Médecine mentale, 17 mars 1913.

Tumeur du médiastin (En collaboration avec M. le Dr Vigouroux). Société anatomique, 21 novembre 1913.

Alcoolisme chronique et Démence précoce (En collaboration avec M. le D^r Vigouroux). Société clinique de Médecine mentale, 17 novembre 1913.

Démence précoce et Tuberculose du cerveau (En collaboration avec M. le Dr Hérisson-Laparre). Société clinique de Médecine mentale, 15 décembre 1913.

Paralysie générale et tabes (En collaboration avec M. le D' Vigouroux). Société clinique de Médecine mentale, 15 décembre 1913.

Épithélioma de l'estomac avec généralisations multiples (En collaboration avec M. le Dr Vigouroux). Société anatomique, 6 février 1914.

Alcoolisme chronique. — Gangrène des extrémités (En collaboration avec M. le D^r Vigouroux). Société anatomique, 20 février 1914.

Un délirant mélancolique qui se transforme en délirant persécuté (En collaboration avec M. le Dr Hérisson-Laparre). Société médico-psychologique, 27 avril 1914.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — Avant-propos	9
II Le Débile mental	15
III Le Débile mental à l'armée en temps de paix	21
IV Le Débile mental à l'armée en temps de guerre	29
a) Débiles à réformer	. 36
b) Debiles à verser dans le service auxiliaire	. 47
c) Débiles à laisser dans le service armé	. 55
V. — Expertise psychiatrique des débiles	. 69
VI. — Conclusions	. 73